

Le 4 septembre 2018.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 4 septembre 2018, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, complété de sujets supplémentaires.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 13 août 2018 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

Financière Banque Nationale	prêt aqueduc 2 ^e vers.	1 612,10 \$
Salaire des élus	3 ^e versement	5 752,28
Régie des 3 Monts	3 ^e versement	7 793,00
Coop. de Solidarité	essence pelouse	105,68
Monty Sylvestre		572,88
Vivaco	bolts pancartes chevaux	35,13
Christiane Leblanc		2 307,10
Mario St-Cyr	all. dép. août, sept.-18	600,00
Gilles Leblanc	c.c. août	100,00
Editions Juridiques FD	livre de minutes	218,17
Rogers		41,71
Buropro Citation	caisse de papier	78,85
Vivaco	bois rép. modules jeux	191,68
“	bois rép. tables	24,24
Auger Sécurité	insp/rép. comm. Usine	446,68
Gesterra	vidange fosses septiques	686,79
Télébec	incluant inspection	187,09
Buropro Citation	mat. jeunes repayé	130,80
Vivaco	asphalte froide	361,77
René Poisson	bolts couteaux gratte	67,38
Postes Canada	circulaire	30,08
Editions Juridiques FD	mise à jour code	94,50
RC Novation	fact. + surveillance internet	560,51
Gesterra	transport sept.	3 488,28
“	traitement mat. août	1 241,50
Sogetel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	71,25
“	internet	413,91
Mun. St-Fortunat	don méchoui du maire	30,00

Hydro Québec	éclairage public	227,38
Geneviève Boutin	cadeaux nouveaux arrivants	85,00
Receveur Général Canada		1 083,49
Brico Béton Vibré	installation fosse septique (1)	14 084,43
Petite caisse	plastique nappe	20,70
Postes Canada	100 timbres	97,73
Geneviève Boutin	encre	91,96
	Total	<u>43 037,24 \$</u>

Salaires des employés : 5 576,48 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

On parle d'installation de roulotte sans permis et de bernaches.

01-09-18 PERMIS DE CHASSE

Attendu qu'il y a un problème de bernaches au Domaine des Vacanciers ;

Attendu qu'il s'accroît à chaque année parce qu'il y a des gens qui les nourrissent ;

Attendu des renseignements pris au ministère de la Faune ;

Attendu qu'il y a une possibilité de s'en départir au moyen d'un permis d'effarouchement ;

Attendu qu'il n'y a pas de danger pour les résidents ;

Attendu que la personne contactera le moment venu les instances concernées ;

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin, il est résolu à la majorité des conseillers présents, Mme Boucher n'étant pas en faveur et Mme Delisle s'abstenant parce que c'est son conjoint qui fait la demande de permis, que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise M. Michel Thibeault à faire une demande de permis pour chasser les bernaches de manière civilisée avec la collaboration de la municipalité, l'environnement et la faune.

Avis de motion est donné par M. Jean-Luc Lavigne de même que la présentation du règlement numéro 396 qui est résumé par la secrétaire, pour remplacer le règlement numéro 389 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Avis de motion est donné par Mme Nancy Delisle de même que la présentation et le dépôt du règlement numéro 397 qui est résumé par la secrétaire, pour remplacer le règlement numéro 382 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Invitation soirée reconnaissance, Loisirs sports Centre-du-Québec, 20 sept. St-Samuel.

Vérification des bornes sèches, information donnée au chef pompier de la Régie.

Projet télévisé et web : on regardera le tout avec notre chargée de projet.

02-09-18 ACTIVITÉ ST-FORTUNAT

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un paiement de 30 \$ pour l'activité du méchoui du maire à St-Fortunat, au profit d'une cause particulière.

Inscription de la municipalité comme l'an dernier, MRC la plus sécuritaire du Québec, Madame Nancy Provencher, adjointe à la direction chez Urgence Bois-Francs nous donne des informations sur la formation RCR.

Remerciement commandite Country au village pour l'activité de la semaine dernière.

Calendrier vidange fosse septique supplémentaire, 175 \$ pour toutes les municipalités.

Programme Accès-Loisirs Victoriaville, la municipalité en fait partie depuis 2017.

03-09-18 ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

Attendu que nous avons eu 2 soumissions ;
Attendu qu'il pourrait y avoir un rappel sur le modèle proposé par SOS technologies ;
Attendu la préférence du conseil pour l'achat local ;
Attendu les formations de RCR données en 2017 par Urgence Bois-Francs ;
Attendu la participation de la FADOQ au montant de 1 250 \$;
Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat du défibrillateur modèle Zoll AED 3 chez Urgence Bois-Francs, au prix de 1 795 \$ plus les taxes.

04-09-18 COMMANDE DE SEL À DÉGLAÇAGE

Soumission : Sel Warwick, 89,95 \$ tonne métrique

Sebci (ancien Calclo) 95,75 \$ tonne métrique

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'environ 40 tonnes métrique de sel à déglacage chez Sel Warwick, au prix soumissionné. On passera la commande quand l'inspecteur de voirie sera prêt à la recevoir, afin de faire le mélange avec le sable.

Soumission entretien d'hiver des chemins privés : comme nous avons reçu 2 soumissions mais que les prix sont le double des années antérieures, nous contacterons les résidents afin de les informer du prix qu'ils auront à payer, avant d'accepter ou refuser lesdites soumissions.

05-09-18 RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Suivi bâtisse Pêche Nicolet : attendre la rencontre avec M. Guy Aubert prochainement.

06-09-18 DEMANDE D'APPEL D'OFFRE

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater notre consultant, M. David Lafontaine chez Techni-Consultant, de faire préparer les documents et d'aller en appel d'offre sur SEAO pour les travaux de voirie sur le programme AIRRL du MTMDÉ, afin d'avoir les coûts réels des entrepreneurs pour le dépôt révisé de la demande d'aide financière. L'ouverture des soumissions pourrait être dans la semaine du 24 septembre 2018, pour des travaux à faire entre mai et août 2019, sous réserve de l'acceptation d'un règlement d'emprunt municipal.

Suivi EXP, défaut dalle de ciment abri à sable, d'après leur dernière réponse, il n'y aura rien de fait cette année encore. A suivre l'an prochain pour correction ou amélioration.

Complément commande des modules jeux d'eau supplémentaires en 2017 : leur répondre qu'on est en attente d'une demande d'aide financière. Mme Boutin s'en occupe.

07-09-18 SESSION ORDINAIRE POUR OCTOBRE 2018

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la prochaine session ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 2 octobre, parce que le 1^{er} il y a les élections provinciales.

Rencontre sur le nouveau schéma de couverture de risque, 18 septembre, 19 heures, Hôtel de ville de Victoriaville. Mme Boucher devrait y aller ou Mme Nolette.

Stratégies jeunesse en milieu municipal, avec la MRC d'Arthabaska, premières démarches en septembre et octobre 2018 avec le choix des jeunes de chaque municipalité locale.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de poste suivant :

- Entretien aqueduc au poste analyse d'eau

Frigidaire à réparer : la municipalité ne dépensera pas d'argent à cet effet pour cet ancien frigidaire ayant appartenu au festival.

Nous avons eu l'accord du ministère des Affaires municipales pour le transfert du territoire de Jasmino Sirop dans le rang 10, approuvé par le règlement numéro 495 du Canton de Ham-Nord, devant leur appartenir dorénavant, avis public à faire prochainement sur le sujet.

Remerciement du festival des hommes forts de Warwick pour la location des tables de pique-nique.

Limite de vitesse dans le rang 1 sud : pas prévu pour l'instant.

08-09-18 NOMINATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT EN VERTU DE LA LOI FAVORISANT LE RESPECT DE LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT ET VISANT NOTAMMENT À ENCADRER LES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS POUR UN MOTIF RELIGIEUX DANS CERTAINS ORGANISMES.

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2018, de nouvelles dispositions à la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* (L.R.Q., c. R-26.2.01) (ci-après appelée "Loi sur la neutralité religieuse") ;

ATTENDU que ces modifications font en sorte que les municipalités sont désormais soumises à cette Loi ;

ATTENDU que, dans ce contexte, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham doit nommer, en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*, un répondant en matière d'accommodement au sein de son personnel ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit désignée répondante en matière d'accommodement en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*.

09-09-18 FORMATION ADMQ, CONTRATS MUNICIPAUX

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale et l'inscription au montant de 307 \$, pour une formation de l'ADMQ sur les contrats municipaux, le 21 novembre à Drummondville.

Notre municipalité est la première avoir un point de service de la Joujouthèque des Bois-Francs. C'est un projet pilote dans la MRC d'Arthabaska, un peu sous la forme du réseau biblio. Le nouveau service sera mis en place dans la bibliothèque municipale dès le 6 septembre 2018.

M Poulin demande que soit fait un suivi sur les permis de construction, à suivre en octobre.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h45).

Accepter sur proposition de M. Jean-Marie Poulin
Seconder par M. Michel Roy

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. Très.

